VACANCES 2025 TOHAPI/HOMAIR

*Pour la saison 2025 votre CSEE en partenariat avec TOHAPI/HOMAIR vous propose un large choix de destinations en France, Espagne ou Italie sur plus de 180 campings avec différents types d'hébergements (emplacement nu, mobil home, tente équipée).*

*Chaque salarié peut se connecter avec le code ci-dessous afin de visualiser sa destination et son hébergement.*

*Les prix indiqués ne tiennent pas compte de la remise CE.*

**Comment réserver un séjour ?**

1. L'ayant droit se connecte sur son Espace **salaries.homair.com** muni du Code **BBPBASEINT62T1**

2. Il sélectionne son séjour et clique sur "Réserver"

3. Vous recevez et validez la demande de séjour de votre ayant droit sur votre espace partenaire cse.tohapi.fr.

4. L’ayant droit se rapproche de vous pour les modalités de paiement.

5. Le séjour est réservé. L’ayant droit reçoit un mail de confirmation.

**La remise CE :**

***50€*** déduit sur chaque semaine louée **en basse saison uniquement (avril mai juin septembre octobre) dans la limite de 2 semaines** de location par salarié quels que soient la destination ou l'hébergement choisis.

***150€*** pour les semaines en haute saison (juillet aout)

Et dans la limite du budget CSE alloué à cette activité, cette remise s’appliquera automatiquement après votre réservation sur le site TOHAPI/HOMAIR.

Vous recevrez une confirmation avec la participation de votre CSEE ainsi que le solde à régler

**Votre interlocuteur au CSEE  
Mr Cousin Georges**

06/29/43/35/48